



## Compte rendu des activités du comité 43 du 30 juin au 31 décembre 2018

En juin dernier, lors des élections, une nouvelle équipe a été élue pour gérer le comité de Haute-Loire de Judo et représenter l'ensemble des clubs.

Cette liste avait pour ambition initiale de **conserver « profession sport »** pour nos enseignants salariés et **garder nos quotas sportifs**.

Depuis, la tâche s'est agrandie avec diverses missions :

- modification de la fiche de poste de l'Assistant Technique Régional.
- Formation de « Jeunes Officiels ».

Vous avez déjà reçu les « actions départementales pour 2018-2019 » par mail le 3 novembre et par courrier.

Que les personnes qui souhaitent s'informer, se retournent vers le comité plutôt que "ON m'a dit que..."

Voici pour éclaircir la situation actuelle, les 3 derniers « chantiers » de notre comité.

1°- Une concertation fut menée auprès des « clubs de l'ouest » du département. Grâce à la collaboration de Jaoua Celle -président de Langeac-, nous sommes allés à la rencontre des clubs de Brioude, Langeac, Paulhaguet, Saugues et Vezézoux.

Plein de projets sportifs, en plus de l'animation départementale du 18 mai, ont été abordés, ainsi que des actions communes aux clubs de ce secteur. Le comité a aussi renseigné sur les formations du CRIB, du CDOS à la disposition des bénévoles & ses besoins en volontaires pour le championnat de France de Jujitsu au Puy en Velay en Mars ...

2°- Lors du conseil d'administration du 13 octobre, le **poste d'ATR = CDD jusqu'en juin avec une augmentation de 20h** par semaine a été choisie (en + des 20h déjà actées) : un projet d'embauche par un Groupement d'Employeurs Comité de Haute-Loire a été étudié.

Nous avons fait cette proposition à Jérôme Chazot, ce qui nous semblait aller dans le bon sens. De plus, avec l'aide du Département "**profession sport**" environ 4,20€ /h pour 20h pendant 8 mois = 670€ pour aider cet emploi.

Suite à cette offre, nous nous sommes fait recadrer par la ligue. Une réunion un mercredi soir -avec l'exécutif- suivant le souhait du président Bernard Gros à Ceyrat, pour nous expliquer les modalités.

Donc, nous avons revu le planning de l'ATR et **augmenter son nombre d'heures de 15h** en plus des 20 actuelles.

En conclusion pour le **poste d'ATR**, c'est **35h/mois** qu'il nous faut budgétiser. Ce qui impose de trouver les moyens de financer l'augmentation des heures. Rien n'empêchera à l'avenir de faire mieux si on trouve un juste équilibre entre les recettes et les dépenses, sans « claquer la réserve » financière du comité.

3°-Lors du dernier conseil d'administration du 13 octobre, nous avons aussi évoqué la **formation de jeunes officiels**. Un **budget prévisionnel avoisinant les 2 500€** pour établir au mieux cette mission. Ce qui ne choquait aucun élu, quant à l'obligation d'accroître le nombre de nos arbitres et commissaires sportifs départementaux.

Le choix de Laurent Martinez était le souhait de Richard Dolz, notre instructeur départemental d'arbitrage et ne souffrait d'aucune contestation.

Sachant que les premières formations allaient être très prochaines, avec l'exécutif nous avons opté pour un service civique. En plus de cette mission liée à la formation des "jeunes officiels", nous y avons aussi intégré une mission de communication, avec entre autres une page facebook... Donc, le **service civique a 2 missions distinctes** et ne "marche pas sur les plates-bandes" de l'ATR. Cela **coûte 70€/mois sur 8 mois = 560€**.

Le projet arbitrage c'est 1550€ pour les interventions + 300€ sur les déplacements = 1850€.

Grâce au service civique c'est :  $1850 - 560 = 1290 \text{ € d'économisé}$  sur cette action. Et en plus, Laurent fera des interventions lors de stages sportifs et sera donc présent si son emploi du temps d'étudiant à Clermont le lui permet pour assister Jérôme, notre ATR, dans l'encadrement cela nous fait l'économie d'un encadrant = soit 300€ / stage de 3 jours.

Pour conclure aux décisions prises, pour la bonne marche du comité :

- **Hausse des heures de l'ATR.**
- **Une solution** -service civique- trouvée pour **dégager une économie.**
- A cela on rajoute une **augmentation de l'aide CNDS** passée de 1500€ à 3000€ pour 2018.
- Le comité **réfléchit à des solutions** et essaye de nouvelles idées, qui dès qu'il y a de la nouveauté, ne passe pas très bien !

Donc **le comité est sur une bonne voie pour ne pas sombrer financièrement** et tomber dans la facilité de piocher dans ses réserves. Nous **avons bien œuvré dans l'intérêt du département**, de son ATR et ainsi pouvoir **mener diverses actions.**

Nous espérons, vous rencontrer afin de dissiper les malentendus, les incompréhensions, sachant pertinemment que quelques 'uns resteront obtus. Toutefois, nous avons bon espoir.

Comité Haute-Loire de Judo